



Commission européenne
Fiscalité et union douanière

***RÉSUMÉ DE L'ACTIVITÉ DES DOUANES
COMMUNAUTAIRES EN MATIÈRE DE LUTTE
CONTRE
LA CONTREFAÇON ET LE PIRATAGE***

***RÉSULTATS À LA FRONTIÈRE EUROPÉENNE -
2006***



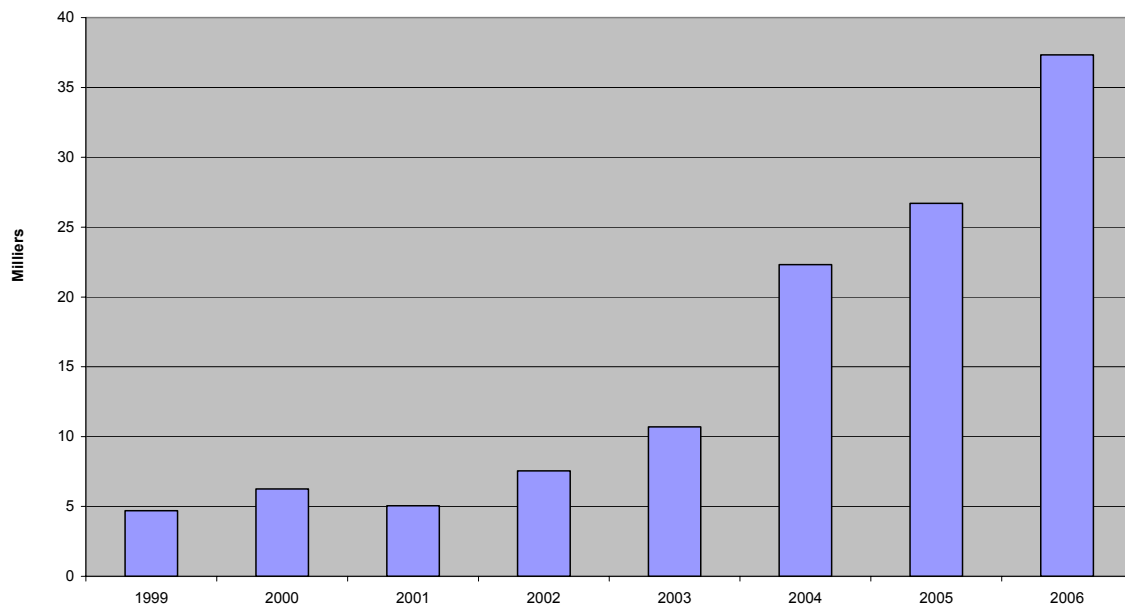
Saisies opérées par les autorités douanières de marchandises portant atteinte à des Droits de Propriété Intellectuelle

Aperçu général

Les statistiques pour 2006 montrent que le nombre de saisies de marchandises portant atteinte à des droits de propriété intellectuelle, de même que le nombre d'articles saisis, a augmenté de manière spectaculaire par rapport à l'année antérieure. Les fonctionnaires des douanes ont intercepté en 2006 plus de 128 millions d'articles contrefaits ou pirates, au cours de 37 334 opérations de saisie.

En comparaison de l'année antérieure, où les douanes avaient saisi 75 millions d'articles à l'issue de 26 000 opérations, ces chiffres traduisent une augmentation énorme du nombre d'articles saisis ainsi qu'une forte intensification des activités des douanes dans ce domaine.

Fig. 1. Nombre de procédures établies par la douane 1999-2006



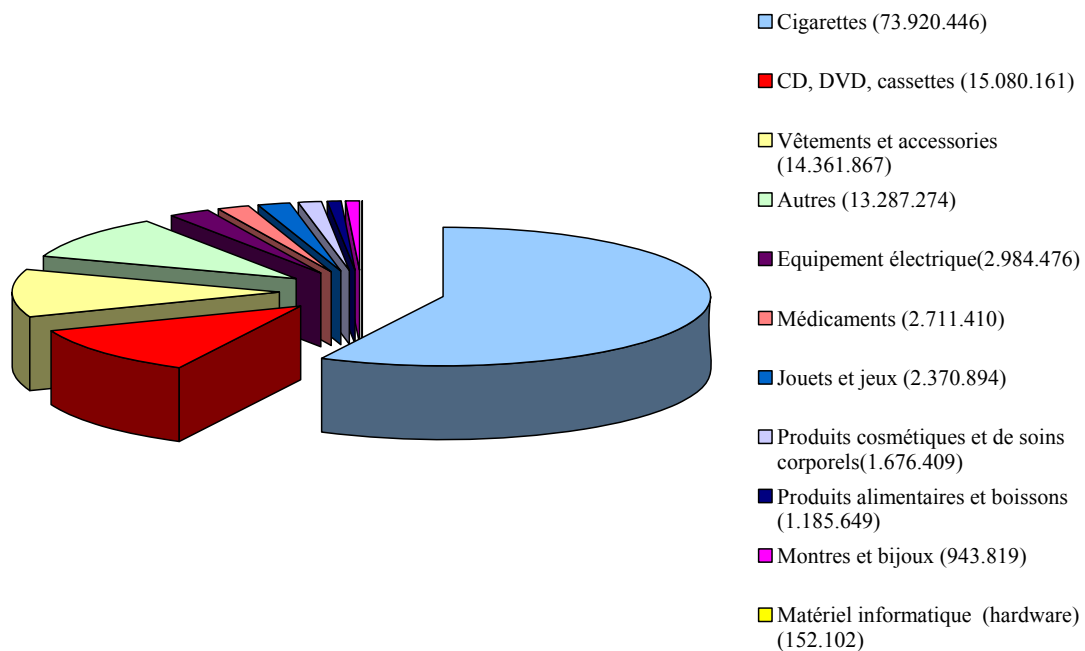
Les statistiques 2006 montrent une augmentation dans la plupart des secteurs de marchandises. La part croissante des médicaments et des produits de soins corporels est particulièrement préoccupante, dans la mesure où ces produits sont susceptibles de nuire à la santé et à la sécurité des consommateurs.



Les secteurs les plus traditionnels de la contrefaçon, à savoir l'habillement et les produits de luxe, enregistrent à nouveau une forte croissance en 2006. Comme en témoigne l'importante saisie de chaussures de sport réalisée par les autorités douanières allemandes — plus de 100 conteneurs saisis à Hambourg au cours d'une seule opération —, l'intérêt des fraudeurs pour ces secteurs «classiques» de la contrefaçon ne se dément pas.

La quantité de marchandises saisies par les douanes apparaît en diminution dans trois secteurs seulement: l'alimentation, les appareils et matériels électriques et le matériel informatique.

Fig. 2. Articles saisis, par type de produit



Contexte

Ce rapport contient des statistiques relatives à l'action des autorités douanières au sein de l'Union européenne dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon et le piratage. Elles sont établies par la Commission européenne sur la base des données transmises par les États membres, conformément aux dispositions pertinentes de la législation douanière communautaire. Le règlement (CE) n° 1383/2003 du Conseil arrête les dispositions fondamentales régissant l'intervention des autorités douanières visant à protéger et à faire respecter les droits de propriété intellectuelle; son règlement d'application, le règlement (CE) n° 1891/2004 de la Commission, fixe les modalités concrètes selon lesquelles les États membres transmettent à la Commission les informations relatives saisies effectuées.



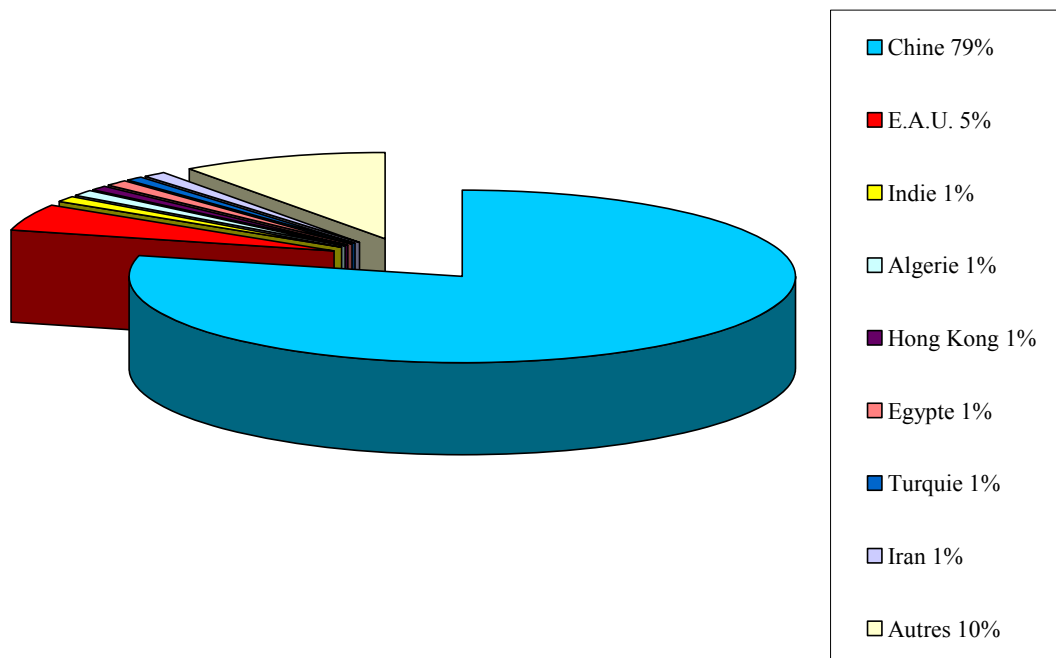
Ces statistiques donnent un certain nombre d'informations sur les saisies opérées par les douanes: description des marchandises, quantités, provenance, moyen de transport, type de droit de propriété intellectuelle enfreint, etc.

La compilation annuelle de ces statistiques constitue un outil précieux au service de l'analyse de la contrefaçon et du piratage dans l'Union européenne et de l'élaboration par les autorités douanières de contre-mesures appropriées. Il est désormais largement admis qu'il faut disposer de chiffres fiables si l'on veut parvenir à une meilleure compréhension de l'ampleur du problème, qui est devenu un phénomène mondial. À cet effet, la Commission a pris l'engagement de veiller à ce que les statistiques pertinentes sur l'action des autorités douanières dans l'UE soient analysées et partagées en temps utile avec les services des douanes. D'autre part, la Commission continuera à examiner la possibilité d'échanger ces informations avec les douanes de pays tiers, conformément aux dispositions applicables en matière de coopération douanière.

Les faits saillants de l'année 2006

- En termes de quantités globales saisies, la Chine reste le premier pays fabricant de produits contrefaits: 79 % de l'ensemble des articles saisis en proviennent. La situation apparaît cependant plus différenciée si l'on considère le nombre d'affaires traitées par les douanes: la Chine ne représente qu'un tiers de celles-ci.

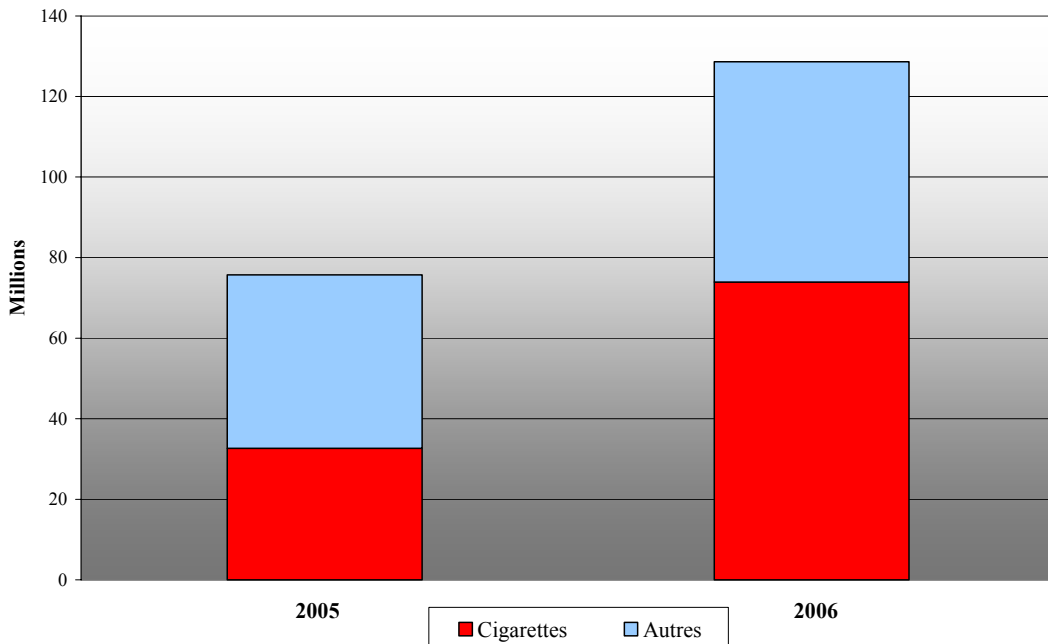
Fig. 3. Origine ou provenance des marchandises





- Près de 60 % des articles saisis en 2006 étaient des cigarettes, qui représentaient pourtant moins de 1 % des affaires traitées. En revanche, 65 % des affaires concernaient le secteur du textile, avec plus de 10 % des articles saisis. S'il apparaît qu'une poignée d'affaires ont donné lieu à des saisies massives, on relève aussi une hausse significative des procédures concernant de faibles quantités d'articles. Cette évolution pourrait s'expliquer par l'accroissement du trafic de marchandises illicites par voie aérienne ou postale, à la suite de l'explosion des ventes en ligne. L'augmentation considérable du nombre de procédures aboutissant à des saisies — de 26 000 à plus de 37 000 affaires — laisse penser que les contrôles douaniers ont gagné en efficacité grâce à une meilleure gestion des risques.
- Si les cigarettes entrent pour une part écrasante dans l'ensemble des saisies, on constate également une hausse spectaculaire des saisies d'autres produits par rapport à l'année antérieure. La quantité de marchandises saisies en 2006 autres que des cigarettes a augmenté de plus de 25 % par rapport à 2005. Ce chiffre reflète également la tendance à la diversification des produits faisant l'objet de contrefaçon et de piratage.

Fig. 4. Cigarettes et autres articles saisis

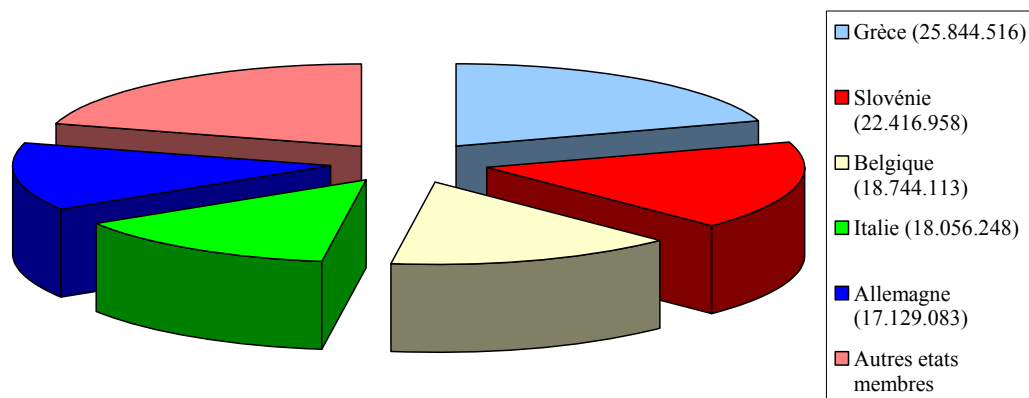


- Dans le secteur des médicaments, l'Inde est le principal pays d'origine, suivie des Émirats arabes unis et de la Chine. Plus de 80 % des médicaments contrefaits proviennent de ces trois pays. Dans d'autres domaines, ce sont d'autres pays qui prédominent; ainsi, la Turquie reste la principale source de contrefaçon dans l'alimentation.



- Le volume des saisies opérées par les douanes a augmenté dans pratiquement tous les États membres. La nécessité d'une action résolue contre les infractions aux DPI a ensuite été soulignée au plus haut niveau politique, par l'Allemagne, au cours de sa présidence de l'Union de janvier à fin juin 2007, mais aussi par le sommet du G8 en 2007.

Fig. 5. Articles saisis par les États membres



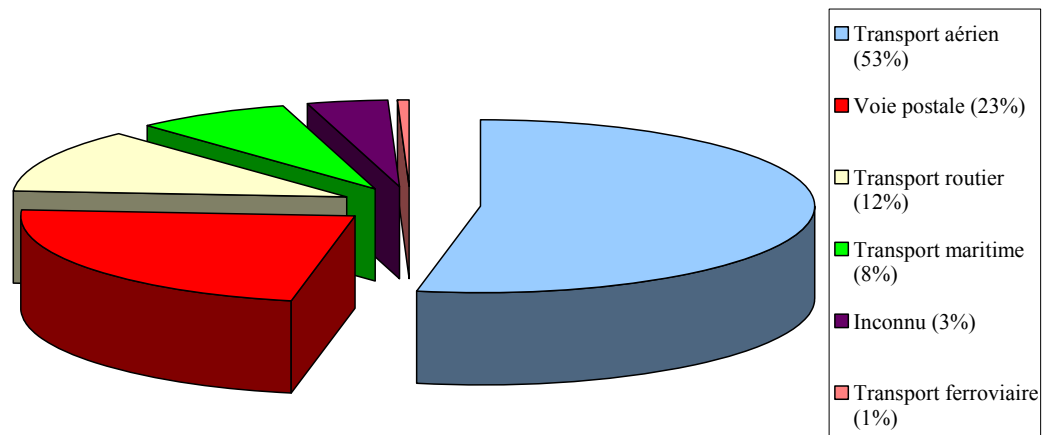
- L'étroite coopération entre les administrations douanières a indiscutablement joué un rôle dans l'augmentation du nombre de saisies réalisées durant l'année 2006. La réussite de l'opération DAN, menée en septembre 2006, illustre bien l'efficacité d'une coopération ciblée. Elle a permis de procéder à la saisie d'un total de 92 conteneurs, remplis de produits divers de contrefaçon et d'imitation: jouets, lunettes de soleil, chaussures, pièces détachées automobiles, etc.

Cette opération conjointe s'est déroulée pendant trois semaines de l'automne 2006 avec la participation de ports de 13 États membres de l'UE. Elle était coordonnée par la Commission européenne, et les contrôles se sont concentrés sur des marchandises de contrefaçon en provenance de Chine.

- Dans le graphique ci-après, la ventilation des saisies par moyen de transport montre que le trafic aérien et postal contribue pour près de 80 % à l'ensemble des affaires traitées. S'agissant du trafic maritime, la nature même de ce mode de transport veut que les interventions débouchent invariablement sur des saisies quantitativement plus importantes par affaire.



Fig. 6. Procédures établies par la douane, par moyen de transport



- On relève une augmentation des saisies dans le secteur du matériel électronique, notamment pour violation de brevet sur les lecteurs MP3/MP4 ou d'autres supports tels que les lecteurs DVD. Les accessoires pour téléphones constituent également une source importante de marchandises de contrefaçon. À cet égard, la saisie d'une quantité croissante de batteries, d'adaptateurs et de chargeurs contrefaits est particulièrement préoccupante, dans la mesure où ces produits représentent un réel danger pour les consommateurs.

La tendance à la baisse en 2005 des saisies opérées dans le secteur des CD/DVD s'est inversée en 2006, pour repartir nettement à la hausse. Cela tient en partie à l'essor des autres supports numériques tels que les clés de mémoire ou les cartes mémoire.

- La plupart des États membres ayant mis en place la procédure simplifiée prévue à l'article 11 du règlement (CE) n° 1383/2003 du Conseil, le nombre de saisies d'articles contrefaits opérées en vertu d'une autre législation est en diminution. La majorité des interventions débouchant sur des saisies ont lieu dans le cadre d'une procédure d'importation.

Conclusion

Les effets néfastes du trafic de contrefaçons sont bien connus. La commercialisation de marchandises pirates ou contrefaites cause un préjudice considérable aux titulaires de



droits, de même qu'aux fabricants et aux négociants qui respectent la loi, tandis que l'on attire de plus en plus l'attention sur les dangers que ces produits font courir à la santé et à la sécurité des consommateurs.

Il devient de plus en plus difficile d'identifier le pays où sont fabriquées les contrefaçons, car les marchandises ne sont pas expédiées directement vers le marché visé. Certains pays sont identifiés comme le «pays source» où d'importantes opérations de transbordement sont réalisées, et non pas comme le pays fabricant, à proprement parler, des marchandises de contrefaçon.

La santé et la sécurité des consommateurs est une question cruciale, comme en témoignent les chiffres conséquents des saisies de produits pharmaceutiques. L'émergence de l'Inde dans ce secteur reflète le développement de la capacité industrielle de cette nation et met le doigt sur une réalité incontournable: la contrefaçon est désormais réalisée à une échelle industrielle dans tous les secteurs jugés porteurs de profits.

Le secteur des cigarettes est également révélateur des effets nuisibles du commerce illicite de marchandises contrefaites. Sans parler du risque sanitaire — les cigarettes contrefaites sont encore plus dangereuses pour les fumeurs —, l'introduction sur le marché communautaire de grandes quantités de ce type de marchandises représente un manque à gagner important pour les budgets nationaux et communautaire. D'après les estimations, la quantité de cigarettes saisies durant l'année 2006 représente au bas mot, pour les budgets des États membres et de la Communauté européenne, des pertes potentielles de plus de 230 millions d'euros en droits de douane et en taxes.



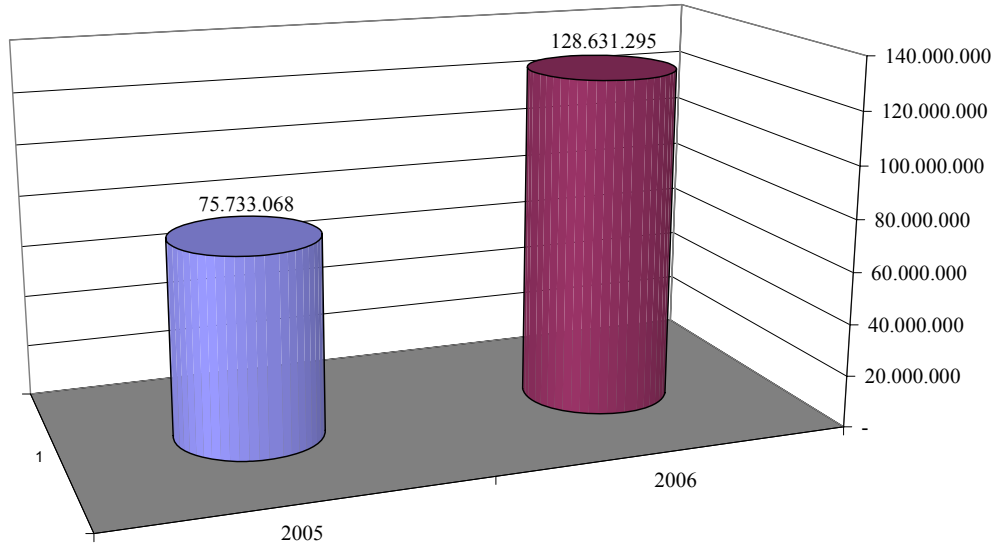
Annexe statistique



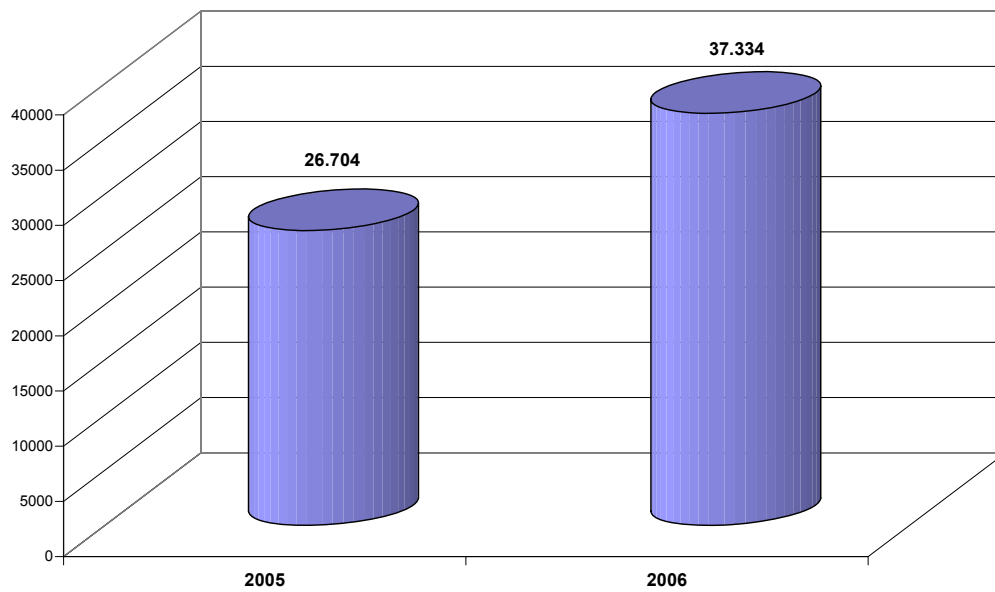
UE					
2006					
Ventilation du nombre de procédures et du nombre d'articles saisis par type de produit					
Type de produit	Nombre de procédures établies par la douane	% du total des procédures	Nombre d'articles saisis	% du total des articles saisis	Comparaison 2005-2006 (par nombre d'articles saisis)
Produits alimentaires, alcools et boissons	54	0,14 %	1 185 649	0,92 %	-77 %
Parfums et cosmétiques	1 093	2,93 %	1 676 409	1,30 %	141 %
Vêtements et accessoires	24.297	65,08 %	14 361 867	11,17 %	31 %
a) vêtements de sport	(3 254)	(8,72 %)	(1 210 196)	(0,94 %)	(-60 %)
b) autres vêtements (prêt-à-porter)	(9.977)	(26,72 %)	(4 315.338)	(3,35 %)	(1 %)
c) accessoires du vêtement (sacs, lunettes de soleil, etc.)	(11 066)	(29,64 %)	(8 793 123)	(6,84 %)	(137 %)
Appareils et matériels électriques	1 342	3,59 %	2.984.476	2,32 %	-9 %
Matériel informatique (ordinateurs, etc.)	543	1,45 %	152 102	0,12 %	-81 %
CD (audio, jeux, logiciels), DVD, cassettes	2 880	7,71 %	15.080.161	11,72 %	55 %
Montres et bijoux	3 969	10,63 %	943.819	0,73 %	83 %
Jouets et jeux	678	1,82 %	2 370 894	1,84 %	25 %
Produits divers	1 682	4,51 %	13.287.274	10,33 %	41 %
Cigarettes	300	0,80 %	73.92.446	57,47 %	126 %
Médicaments	497	1,33 %	2 711 410	2,11 %	384 %
Total	37 334	100,00 %	128 631 295	100,00 %	70 %



Articles saisis



Procédures établies par la douane



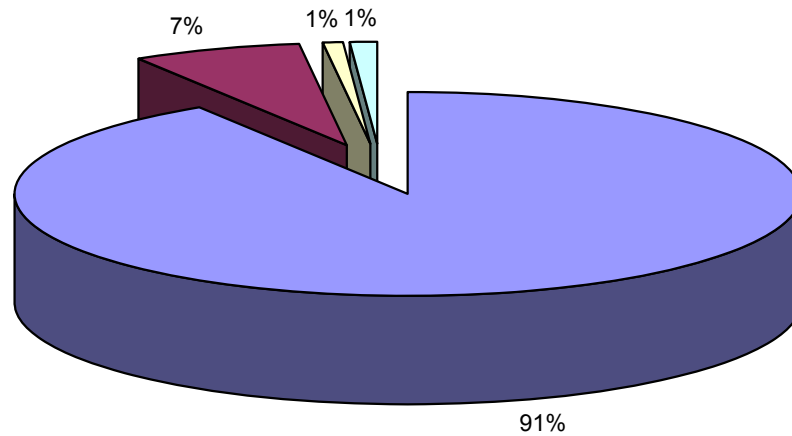


UE									
2006									
Ventilation des articles saisis par origine/provenance et par type de produit									
Type de produit									
Produits alimentaires, alcools et boissons	18 % Turquie	16 % Chine	12 % Singapour	7 % Hongrie	6 % Tunisie	2 % Argentine	2 % Ukraine	1 % Égypte	35 % Autres
Parfums et cosmétiques	37 % Chine	19 % Ukraine	17 % Indonésie	9 % EAU ¹	4 % Turquie	3 % Hongrie	2 % Hong Kong	1 % Biélorussie	8 % Autres
Vêtements et accessoires	63% Chine	5% Inde	3% Turquie	2% Ukraine	2% Hong Kong	1% Vietnam	1% Bulgarie	1% Pakistan	5% Autres
a) vêtements de sport	43% Chine	13% Vietnam	7% Suisse	5% Turquie	4% Bulgarie	4% EAU	3% Hong Kong	2% Thaïlande	20% Autres
b) autres vêtements (prêt-à-porter)	50% Chine	19% Inde	9% Turquie	4% Pakistan	2% Bulgarie	2% Thaïlande	2% Hong Kong	1% Portugal	11% Autres
c) accessoires du vêtement (sacs, lunettes de soleil, etc.)	81% Chine	2% Malaisie	2% Algérie	2% Égypte	2% Hong Kong	1% EAU	1% Italie	1% Bulgarie	8% Autres
Appareils et matériels électriques	61% Chine	21% Hong Kong	7% EAU	3% Rep. de Corée	2% USA	1% Taiwan	2% Autres		
Matériel informatique (ordinateurs, etc.)	47% Chine	17% Espagne	15% Hong Kong	4% Pakistan	3% Singapour	3% Égypte	3% Taiwan	2% EAU	6% Autres
CD (audio, jeux, logiciels), DVD, cassettes	88% Chine	5% Iran	1% Taiwan	1% Syrie	5% Autres				
Montres et bijoux	72% Chine	19% Hong Kong	2% Rép. De Corée	1% Malaisie	1% Thaïlande	4% Autres			
Jouets et jeux	85% Chine	3% Hong Kong	2% Espagne	1% Vietnam	1% Pakistan	1% Syrie	1% Paraguay	1% Mexique	5% Autres
Produits divers	82% Chine	3% Turquie	2% Hong Kong	2% Bulgarie	1% Pays Bas	1% Égypte	1% EAU	1% Cyprus	7% Autres
Cigarettes	83% Chine	6% EAU	2% Algérie	2% Égypte	1% Serbie	1% Malaisie	5% Autres		
Médicaments	31% Inde	31% EAU	20% Chine	4% Thaïlande	2% Philippines	1% Vietnam	1% Jordanie	1% Norvège	9% Autres

¹ EAU – Émirats arabes unis



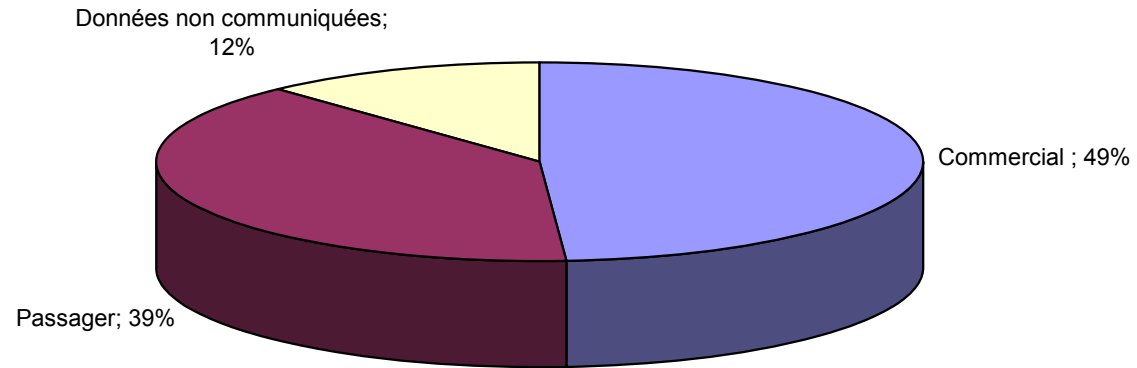
Ventilation des articles saisis par type de droits de propriété intellectuelle



- Marques
- Droits d'auteur et droits voisins
- Dessins et modèles
- Brevets et certificats de protections complémentaires



**Ventilation des procédures établies par la douane par type de trafic
(marchandises / voyageurs)**





Ventilation des procédures établies par la douane par type d'intervention

